

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du vendredi 14 août 2020 à 17h00

L'assemblée générale ordinaire, régulièrement convoquée, s'est tenue ce vendredi 14 août à 17 heures en la Chapelle Notre Dame de Haute Lumière, aux Saisies. En l'absence, excusée, du Président Paul BURGUIERE le Conseil d'administration a mandaté Jean-Noël NAUD, trésorier adjoint et membre le plus ancien du Conseil, pour assurer la présidence de l'Assemblée générale.

Adhérents présents ayant signé la liste d'émargement 17

Adhérents représentés par des pouvoirs 58

TOTAL des membres présents ou représentés : 75

Nombre total d'adhérents à jour de cotisation : 159

Quorum pour l'AG extraordinaire et ordinaire : ¼ des adhérents, soit 40

Jean-Noël NAUD, accueille les participants et les informe que l'assemblée générale peut valablement délibérer puisque le quorum est atteint.

Il est alors procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1 - Rapport moral du Président et du Conseil d'administration

L'ACCS va bien, le dernier exercice a permis plusieurs travaux dont le plus spectaculaire, et rendant déjà de bons services, est l'accès direct au logement mis à la disposition du prêtre et à la salle de réunion.

Notre groupe composé de retraités et de gens en activité a repris l'histoire des pionniers. Nous avons besoin encore de nous renouveler, je demande à chacun de réfléchir au futur, que chacun sollicite quelqu'un pour faire vivre notre association. Il y a moins de choses spectaculaires à réaliser mais je vous assure que les échanges autour de notre chapelle sont riches. C'est de cette manière que les dons continueront à permettre l'entretien et les améliorations nécessaires à ce bel édifice. Bonne réunion.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

**ASSOCIATION pour la CONSTRUCTION et l'ENTRETIEN dans la STATION des SAISIES
de la « Chapelle Notre Dame de Haute Lumière »**

A.C.C.S NDHL

316 Avenue des Jeux Olympiques – Maison des Saisies - 73620 HAUTELUCE

2 - Rapport financier présenté par Marc de la Bretesche, trésorier

Il commente le compte d'exploitation qui fait apparaître un excédent, puis le tableau de la trésorerie au 31 décembre, ainsi qu'un prévisionnel pour l'exercice 2020. L'ensemble de ces tableaux sont adressés, en annexe au PV, à tous les adhérents et donateurs. Le Trésorier précise que le fichier des adhérents donateurs comprend environ 300 noms, et que le nombre d'adhérents tourne autour de 150. Le trésorier remercie vivement tous les donateurs passés, présents, et à venir. Il informe l'assemblée que le CA propose de maintenir la cotisation à 15€.

A l'issue de ces différentes présentations, l'assemblée a adopté à l'unanimité: le rapport moral, le rapport financier, et le maintien de la cotisation à 15 €.

Le rapport financier et le maintien de la cotisation annuelle à 15€ sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

3 – Election du Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration 2018 / 2019 :

Président :

Paul BURGUIERE

Vice-Président :

Martine VIALLET DETRAZ

Trésorier :

Marc de la BRETESCHE

Trésorier adjoint :

Jean-Noël NAUD

Secrétaire :

Xavier LIFFRAN

Autres administrateurs :

Hélène AUCLAIRE

Serge MENAGER

Philippe DEBIN

Gérard JUBIER

Sylviane GACHET déléguée Pastorale, **Membre de droit**

René FERRAND curé de la paroisse Saint Roch en Beaufortin, **Membre de droit**

Père Michel EULER, vicaire général, **Membre de droit**

Philippe DEBIN a exprimé son souhait de s'engager pour l'Association et a présenté sa candidature pour intégrer le Conseil d'administration. Il a été élu à l'unanimité pour un mandat de six ans.

Sur deux sièges vacants au conseil d'administration depuis 2019, un siège reste maintenant à pourvoir.

ACCS NDHL - Maison des Saisies -316 Avenue des J.O. - 73620 HAUTELUCE

S/Préfecture de St Jean de Maurienne N° W 731000773 – SIRENE N° 488 911 934 00013 –APE 9499Z

eglise.saisies@gmail.com - www.chapelle-lessaisies.fr

**ASSOCIATION pour la CONSTRUCTION et l'ENTRETIEN dans la STATION des SAISIES
de la « Chapelle Notre Dame de Haute Lumière »**

A.C.C.S NDHL

316 Avenue des Jeux Olympiques – Maison des Saisies - 73620 HAUTELUCE

4 - Intervention du Père René Ferrand, curé de la paroisse Saint Roch en Beaufortain

En clôture de cette Assemblée générale, le Père René Ferrand nous dit sa joie de se retrouver parmi nous dans la chapelle des Saisies. Il apprécie particulièrement qu'une association s'occupe de la chapelle en lien avec la paroisse. Il remercie tous ceux qui s'occupent de la chapelle et souligne l'esprit chrétien qui les anime dans cette responsabilité.

Le père René FERRAND conclut en soulignant qu'il faut continuer à travailler dans un esprit de famille et de confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Noël Naud clôture l'Assemblée générale ordinaire et invite tous les administrateurs à rester en séance, après la clôture de l'AG, pour élire le nouveau bureau.

Le président de séance
Jean-Noël NAUD

Le Secrétaire de séance
Xavier LIFFRAN